

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOUS EMBARGO jusqu'à Vendredi le 30 octobre 2009 à 7 h AM

La sécurité des Canadiens menacée : la Loi canadienne sur le contrôle des armes à feu en péril

Montréal, le 30 octobre 2009 – L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) s'inquiète profondément de la menace qui plane sur le maintien de la Loi fédérale sur le contrôle des armes à feu. L'ASPQ demande aux chefs de l'opposition officielle du gouvernement fédéral d'imposer une ligne de parti contre le projet de loi d'initiative privée C-391 afin de préserver le registre des armes à feu et d'assurer la sécurité de la population canadienne.

Un projet de loi qui coûterait cher à la sécurité de la population

« Si les Libéraux et le NPD n'imposent pas de lignes de parti, le projet de loi passera en deuxième lecture et risquerait d'anéantir tous les gains réalisés dans les 20 dernières années en matière de contrôle des armes » affirme la présidente de l'ASPQ, Lucie Thibodeau. Le projet de loi d'initiative privée C-391, dont le vote est prévu pour le 4 novembre prochain, menace la sécurité de la population canadienne :

- Il éliminerait l'obligation pour les propriétaires d'enregistrer leurs armes;
- Il détruirait les données relatives aux 7 millions d'armes actuellement contenues dans le registre.

« Il est du devoir de chacun des partis de l'opposition d'agir et d'assurer le maintien et l'intégrité des mesures législatives existantes au Canada, surtout que leur pertinence a été justifiée à maintes reprises. Il faut à tout prix préserver la sécurité de la population canadienne et freiner les intentions pro-armes des députés conservateurs » mentionne la présidente de l'Association.

Pour consulter le communiqué au complet :

<http://www.aspq.org/DL/ProjetC391.pdf>